



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 18893

Texte de la question

M. Roger-Gérard Schwartzberg appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le projet de la SNCF de construire une nouvelle voie sur la ligne dite de « Grande Ceinture », sur le territoire des communes de Villeneuve-le-Roi, Choisy-le-Roi et Orly. Cette opération a été soumise à la procédure d'enquête publique au cours de l'année 1996 et a soulevé de nombreuses réactions. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées par Réseau Ferré de France quant à l'avenir de ce projet.

Texte de la réponse

Un projet de construction d'une estacade sur la ligne dite de « Grande Ceinture », sur le territoire des communes de Villeneuve-le-Roi, Orly et Choisy-le-Roi, a été étudié par la SNCF. Cette estacade permettrait d'augmenter la capacité de cette ligne et la régularité des différents trafics en dénivellant une bifurcation. Sur la base des études réalisées par la SNCF, Réseau Ferré de France examine actuellement de quelle façon ce projet s'inscrit plus généralement dans les perspectives d'évolution, à moyen et long termes, de la ligne de « Grande Ceinture » entre Massy et Valenton. Cet examen devrait permettre de préciser les conditions dans lesquelles la réalisation du projet d'estacade pourra être envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Gérard Schwartzberg](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18893

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 mars 1999

Question publiée le : 14 septembre 1998, page 5022

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2086